

La sauvegarde de la faune aquatique



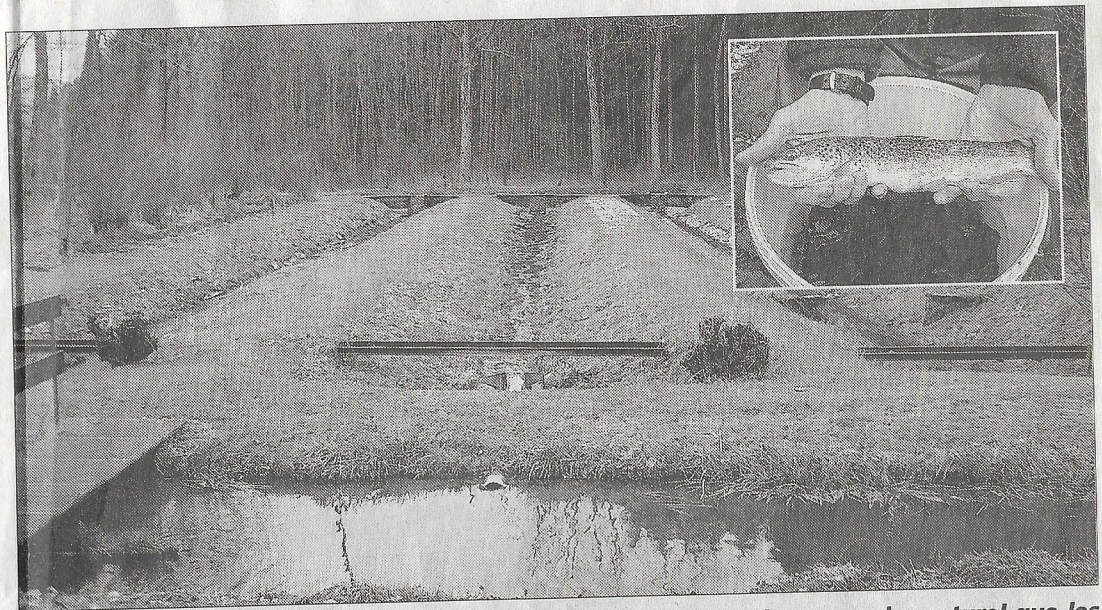
Les membres du comité: René Boillat, président; Louis Langel, membre adjoint; Yacinthe Homan, secrétaire; Laurent Mäder, caissier; Francis Tschanz, membre adjoint; Francis Chopard, chef de cabane. Manquent Licinio, vice-président et Serge Bärfuss, membre adjoint.

Il n'y aurait pas de pêche sans eau. Ce serait une grave erreur de penser que le pêcheur peut forcément dire prédateur sans scrupule. Au contraire, une société de pêche telle que celle de Saint-Imier, bientôt centenaire, ne se contente pas de maintenir la faune aquatique, mais elle se soucie aussi de l'état de propreté de la Suze, et cela elle le fait depuis longtemps.

Il n'a fallu aucun mouvement politique pour que les associations de pêche s'intéressent à l'état de l'environnement et plus précisément, celui des rivières et des plans

d'eau. Lorsque l'on parle d'une société de pêche, on pense le plus souvent à la nature même de l'activité, à savoir la capture de poissons comestibles. Bien sûr qu'on les apprécie dans les assiettes, mais faut-il encore en avoir dans les rivières. Tout pêcheur qui s'engage dans une société ne le fait pas uniquement par passion pour ce qu'on peut appeler un sport, mais par amour pour le poisson et son environnement, et ce n'est pas un paradoxe. Le vrai pêcheur, comme le vrai chasseur, a toujours plus de respect pour sa proie qu'autrui, simplement parce qu'il la connaît mieux et qu'il s'y intéresse. Le territoire de sa proie, c'est le sien par la force des choses; et c'est la nature, que le pêcheur sait maintenir avec le même respect. Tout cela

pour expliquer la motivation qui peut pousser des pêcheurs à se réunir en société. Dans son parcours bientôt centenaire, la société de pêche de la Suze de Saint-Imier et environs a régulièrement effectué des nettoyages d'une partie de la rivière, chaque société ayant son tronçon. Les déchets ainsi évacués se chiffrent par tonnes! Des pneus, des bouteilles, du plastic, etc. Francis Chopard qui, avec son collègue Werner Mathey fêtera ses cinquante ans d'activité l'année prochaine, se souvient même d'avoir sorti d'anciennes cuisinières à bois, et pire encore: une charrue! A l'époque on se souciait guère de la protection de l'environnement. Dans ce domaine, cette société fonctionnait comme précurseur, à en croire un communiqué de presse



Pisciculture naturelle de Cormoret avec ses trois viviers. C'est dans ce cadre naturel que les membres de la société assurent le maintien de la faune aquatique de la Suze. Quelques génitrices, dont on peut admirer un beau spécimen en médaillon. (photos Zmoos)

du 5 février 1970 de la société des pêcheurs du district de Courtelary. «Objet de contentement, le nettoyage de la Suze fut un magnifique succès. Des objets hétéroclites, souvent inimaginables, ont été retirés du lit de la rivière. D'autre part, trop de dépôts d'ordures sont encore situés à proximité immédiate des cours d'eau. Une information à la population est indispensable.»

Bientôt centenaire

La société de pêche de la Suze de Saint-Imier et environs qui, en 1970 avait organisé une Assemblée cantonale, fêtera son centenaire dans une demi-douzaine d'années. En effet, elle a vu le jour le 16 mai 1907. Aussi avons-nous vu, que deux de ses membres avaient entre

eux près d'un siècle d'activité au sein de la société. Il s'agit de Werner Mathez de Saint-Imier et de Francis Chopard de Villeret. Rien d'étonnant lorsqu'on prend en témoignage les propos de ce dernier. «La pêche c'est ma vie. C'est une passion depuis tout gosse. J'ai commencé à 14-15 ans. On ne pouvait pas se mettre de la société avant 18 ans. Mais on allait quand même pêcher la truite. Elle n'était pas encore contingentée.»

La belle époque

«Les cannes de l'époque, c'était des bambous de 4 à 5 mètres et le fil c'était du 24-25 centième (0,24-0,25 mm), il n'y avait pas de matière aussi sophistiquée qu'aujourd'hui. Il n'était pas rare qu'on amenait ainsi le dîner à la maison.»

C'était dans les années d'après-guerre; M. Chopard avait 14 ans en 1946. Il est à noter, qu'il est le chef de cabane. Car la société est l'heureuse propriétaire d'une magnifique cabane de pêcheur juxtaposée à la pisciculture. Elle avait été inaugurée le 13 août 1973 et elle est à louer. Après l'ouverture de la pêche qui a lieu à mi-mars, la société y organise tous les mois un traditionnel repas. L'intérieur de la cabane va de pair avec l'activité de la pêche: tranquillité et simplicité. «La pêche est une bonne thérapie, tu oublies tous tes problèmes!» comme le relève nouveau président René Boillat. (tz)

• Date à retenir: vendredi 16 mars, ouverture de la pêche à la Cabane des pêcheurs à Cormoret. Samedi 24 mars: concours de pêche à la Cabane.